

N°1003

du 10
MARS
2017



L'UNION

Bi-hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses

P3 Evaluations environnementales
des projets

**600 dossiers reçus
et 387 certificats
délivrés par l'Agence
nationale de gestion
de l'environnement**

P3 L'audit des juridictions et de l'IGSJP a livré ses résultats

51 recommandations pour la performance de la Justice

P7 Amélioration de l'accès aux soins de santé
**Le ministère de la Santé se
dote d'une Clinique Mobile**

P7 Dans la préfecture de Vo
**Les cadres UNIR mobilisés pour
la promotion de l'entrepreneuriat
et de l'agriculture**



*Pius K. Agbétomey,
Ministre de la Justice*

P4 A travers le Projet d'appui au secteur agricole (PASA)
**La coopérative apicole
d'Adjengré dope sa production
de miel, à 17 000 litres par an**

P6 A l'occasion d'une cérémonie solennelle ce 7 mars
**Yark Damehame entérine
la dissolution du corps
des gardiens de préfecture**

PA-LUNION .com

L'actualité nationale et internationale en vrai

24h/24

www.pa-lunion.com

Prix: Togo, Bénin, Burkina: 250CFA Zone CFA: 300 F Europe et autres pays: 1 euro --- Abonnement: Contacter 22 61 35 29 / 90 05 94 28

AZIMUTS INFOS

Bat Bot, le robot qui vole comme une chauve-souris

Une équipe nord-américaine a mis au point un drone qui imite avec précision le vol de la chauve-souris. Une avancée qui doit aider à étudier au plus près le formidable système musculosquelettique de cet animal mais aussi permettre de concevoir des robots volants plus sûrs et performants.

Reproduire la cinématique des ailes d'un oiseau en robotique est un défi technique des plus complexes. Mais il y a encore plus difficile : imiter la chauve-souris. C'est ce à quoi s'est attelée depuis plusieurs années une équipe composée de spécialistes du California Institute of Technology (Caltech) et de l'université l'Illinois à Urbana-Champaign. Dans un article publié par Nature Robotics, ils viennent de présenter la dernière version de leur drone chauve-souris baptisé Bat Bot B2. Il ne pèse que 93 grammes pour 47 centimètres d'envergure, une corpulence proche de celle de la roussette d'Égypte. Le Bat Bot est contrôlé par des moteurs miniatures logés dans la colonne vertébrale. Ce drone est équipé d'une série de capteurs qui lui permettent de voler en autonomie.

Il faut savoir que les ailes des chauves-souris sont composées de plus d'une quarantaine d'articulations qui leur permettent d'adapter leur forme tout au long des battements. Répliquer une telle anatomie avec un robot obligerait à multiplier les mécanismes et les moteurs, ce qui donnerait un engin trop lourd et volumineux. Au lieu de cela, les ailes du Bat Bot ne comportent que neuf articulations réalisées en fibre de carbone.

Le Bat Bot a volé sur trente mètres

Ces ailes sont recouvertes d'une membrane à base de silicone de 56 microns d'épaisseur élaborée spécialement et qui reproduit l'élasticité naturelle des ailes de chauve-souris. Cela permet au robot d'amplifier le mouvement impulsé par les moteurs électriques. En effet, comme l'expliquent les chercheurs, lorsqu'une chauve-souris ou le Bat Bot, battent des ailes, les membranes se gonflent d'air et se déforment. Une fois les ailes arrivées au bout de leur mouvement de poussée, les membranes se tendent à nouveau et expulsent l'air, ce qui amplifie la puissance du battement.

Les chercheurs disent avoir identifié cinq mouvements dominants dans le battement d'ailes de la chauve-souris qu'ils ont implémentés pour reproduire environ 57 % de la cinématique d'origine. Lors des essais, le Bat Bot B2 a volé sur une trentaine de mètres de distance, accompli des virages inclinés et des piqués. Autant de mouvements censés reproduire en partie les techniques de chasse d'une chauve-souris.

La vocation première de ce drone est justement de servir à étudier plus précisément le vol de la chauve-souris. Les concepteurs du Bat Bot ajoutent que cette configuration offrirait également une meilleure sécurité que des drones quadricoptère dans des environnements présentant des risques de collision avec des personnes ou des objets. Le développement du Bat Bot va se poursuivre, avec notamment comme objectif de reproduire la capacité des chauves-souris à se percher à la verticale tête en bas.

Bientôt des stylos de lumière pour remplacer les encres polluantes ?

Quelque 190 millions de cartouches d'encre sont utilisées en Europe chaque année. Un chiffre qui, grâce à des chercheurs chinois et américains, pourrait bientôt être drastiquement réduit. Ceux-ci proposent en effet un papier sur lequel il devient possible d'écrire - et de réécrire maintes fois - à l'aide d'un stylo à lumière ultraviolette.

Fabriquer du papier coûte cher, tant d'un point de vue économique qu'environnemental. De plus, le recycler n'est pas toujours simple, du fait notamment des encres polluantes qu'il contient. Toutefois, ces problèmes pourraient bientôt appartenir au passé grâce au papier 2.0 imaginé par une collaboration entre l'université du Shandong (Chine), l'université de Californie, à Riverside (États-Unis), et le Lawrence Berkeley National Laboratory (États-Unis).

Dans la revue Nano Letters, des chercheurs présentent ainsi un nouveau matériau qui change de couleur sous l'action d'un faisceau ultraviolet (UV). De quoi, selon eux, produire un papier qui ressemble à s'y méprendre à notre papier classique mais sur lequel il est possible d'écrire sans avoir recours à de l'encre, en utilisant un stylo de lumière ? Ce papier peut être effacé en étant porté à quelque 120 °C et il est ensuite possible de réécrire dessus plus de 80 fois.

Le papier 2.0 mis au point par une collaboration internationale permet d'imprimer en différentes couleurs à la lumière ultraviolette. Contrairement à ce qui se fait avec de l'encre classique, c'est le fond de la page qui est imprimé pour redevenir blanc et laisser apparaître une écriture colorée. Un inconvénient tout de même, et pas des moindres : pour l'heure, ces impressions s'effacent au bout de quelques jours sous l'effet de l'oxydation. © American Chemical Society.

Des nanoparticules photosensibles

L'idée de tirer parti de la photosensibilité de certains produits chimiques n'est pas nouvelle. Toutefois, elle portait en elle une série de contraintes difficiles à dépasser (stabilité, réversibilité limitée, coûts élevés, toxicité, etc.).

Le nouveau revêtement proposé semble en partie y parvenir. Son secret. Un mélange de deux types de nanoparticules :

-Des nanoparticules de dioxyde de titane (TiO2) qui, exposées à de la lumière UV, libèrent des électrons ?

-Des nanoparticules à base de bleu de Prusse - répandues et non toxiques - qui ont la propriété de devenir incolores lorsqu'elles gagnent en électrons. Pour obtenir d'autres couleurs que le bleu, il suffit d'utiliser des analogues au bleu de Prusse.

Francophonie

Grande dictée publique francophone ce 11 mars

Que les Vaugelas revisitent leur grammaire avant d'aller à la dictée publique francophone qui se tiendra ce 11 mars à 8 heures à l'Hôtel Radisson Blue.

Dans le cadre de l'édition 2017 de la Quinzaine de la Francophonie, l'Organisation internationale de la Francophonie, le Bureau Régionale d'Afrique de l'Ouest (BRAO), la Commission nationale de la Francophonie du Togo et l'Institut Français du Togo organisent au Radisson Blue Hôtel 2 février une grande dictée publique. Les inscriptions sont closes depuis le 4 mars.

Pour les mordus de la langue française et de l'orthographe, il est possible de suivre la grande dictée sur la chaîne YouTube de l'Institut Français. La diffusion débutera à partir de 7h30.

Réforme de la langue française

La dictée française offre l'occasion de découvrir la complexité de cette langue, que certains jugent "trop complexe".

Dans une interview accordée au quotidien Le Monde, l'académicien Erik Orsena livre sa vision ses sen-

timents sur la langue de Voltaire.

"La complexité, c'est la précision ! De ce point de vue, la cuisine est très comparable à la langue. L'une comme l'autre peuvent être rustiques, raffinées, savantes, minimales ou indigestes. On peut même se nourrir de pilules et s'exprimer qu'avec deux cents mots. Mais que deviennent les nuances, les subtilités, les saveurs ? Parvenus au XXI^e siècle, nous voudrions vivre éternellement dans un monde totalement simplifié, au risque d'appauvrir, voire d'effacer tout ce qui en fait l'intérêt et la diversité. J'ai eu la chance que mes parents soient mes premiers guides. Ils m'ont directement inculqué ce que d'autres auteurs grammairiens, lexicologues, linguistes transmettent dans les livres.

L'intérêt d'une collection comme celle des "Petits Guides de la langue française" du Monde est de réunir des spécialistes tels Roland Eluér, Pascale Cheminée, Jean-François Sablayrolles ou Marie Laurentine Caëtano, qui à l'inverse de simplifier, éclairent, étonnent,



soulignent, déplient pour expliquer la complexité de la langue. Des pièges de l'orthographe aux règles de conjugaison de l'histoire des mots aux anglicismes... tous nous disent que la langue, c'est la vie !".

Une saillie évidemment portée contre les réformes de l'enseignement et de l'orthographe opérées en France et, par ricochet, dans les pays francophones d'Afrique.

L'académicien aborde dans le même sens que les puristes de la langue, les linguistes par exemple, qui, "au lieu de ne se référer qu'au bon usage, abordent la langue comme un "attrape-tout". Selon M. Erik Orsena, les réformes actuelles de l'enseignement et de l'orthographe en France sont l'exact opposé d'une "forte et néfaste tradition de l'inspection générale de

l'éducation nationale qui veut retirer à la langue sa sensualité, son contexte, détaché du savoir des parents".

La réforme de l'orthographe a toujours ses ennemis et beaucoup n'ont pas encore digéré la nouvelle politique. Mais la langue n'évolue-t-elle pas ? L'orthographe française n'a pas été toujours la même dans le temps. Il suffirait tout de même de visiter la littérature française du moyen-âge, les Rabelais, Montaigne et Rostif de la Bretonne pour connaître de cette histoire.

N'empêche, et ici l'académicien touche l'un des points fondamentaux de cette réforme, la langue française vient du latin, et faire abstraction du latin en parlant du français, c'est lui enlever "la substantifique moelle".

Cinéma/Littérature

Un scénario sur Harry Potter en librairie

Le scénario du film Les animaux fantastiques : vie et habitat des animaux fantastiques, paru en France en 2001, sera publié par Gallimard Jeunesse le 30 mars. Il a été édité au Royaume-Uni en novembre 2016.

Le film, qui a enregistré 4 millions d'entrées dans les salles françaises, est le premier scénario signé J.K. Rowling. Il raconte l'histoire d'un magizoologiste Norbert Dragonneau (Eddie Redmayne) en 1926, qui débarque à New-York au terme d'un périple dans le monde. Un Moldu du nom de Jacob Kowalski (Dan Fogler) libère, sans le savoir, des créatures dans

les rues de la ville. Norbert, l'ex Auror Tina Goldstein, sa sœur Queeni et Jacob Kowalski unissent leurs efforts pour retrouver ses créatures tandis que le redoutable sorcier Gellert Grindelwald demeure introuvable.

Le 30 mars, Gallimard Jeunesse éditera le volume 2 de La magie du cinéma : le monde des sorciers et J.K. Rowling, qui révèle les secrets de fabrication des films de Harry Potter et des animaux fantastiques, ainsi que Le monde des sorciers de J.K. Rowling : séances manquées, volume 1.

Art et engagement

Jean-Michel Jarre s'engage pour la Mer Morte.

Le musicien électronique Jean-Michel Jarre donnerait un concert unique en Israël le 6 avril prochain sur un site antique qui surplombe la mer Morte pour "faire prendre conscience au monde" du danger que connaît ce lac, menacé

d'assèchement. La dégradation environnementale de la mer Morte, dont le niveau baisse de plus d'un mètre tous les ans, inquiète les experts qui affirment qu'elle pourrait être totalement asséchée d'ici 2050.

Disparition

Howard Hodgkin s'est éteint

L'artiste Howard Hodgkin est l'un des plus grands plasticiens contemporains britanniques. Il s'est éteint hier jeudi dans un hôpital lon-

dronien à l'âge de 84 ans. Il se disait un peintre figuratif-représentational en anglais- mais pas un peintre des apparences.

Coin télé

Saint-Exupéry sur Arte ce 12 mars

La chaîne franco-allemande diffuse un dimanche sur l'auteur du Petit Prince ce dimanche 12 mars à 18 heures.

Arte diffuse Saint-Exupéry, le dernier romantique, de Marie Brunet-Debaines dimanche à 18 heures. Ce documentaire rend hommage à Antoine de Saint-Exupéry, écrivain et héros de l'Aéropostale, qui a connu une renommée mondiale après la publication du Petit Prince, en 1943 aux États-Unis et trois ans plus tard en France chez Gallimard. Le Petit Prince qui sera réédité en poche chez Folio le 8 juin est le livre français le plus traduit et le plus vendu



au monde.

Refusant de réduire Antoine de Saint-Exupéry au Petit Prince, Marie Brunet-Debaines s'intéresse à l'aventure personnelle et spirituelle de l'aventurier écrivain, profondément humaniste, et qui est confronté à lui-même durant les nombreuses passées dans les cockpits d'avions, réfléchissant sur l'état du monde et sur l'Homme.



Bi-hebdomadaire togolais d'informations et d'analyses

Récépissé N°0145/16/02/01/HAAC

Siège: Wuiti - Nkafu

Tél: 22 61 35 29 / 90 05 94 28

e-mail: patrie006@yahoo.fr

Casier N° 60 / M.P.

Impression
Groupe de presse L'Union

Tirage: 2500 exemplaires

Directeur de la Publication
Hugue Eric JOHNSON

Directeur de la Rédaction
Jean AFOLABI

Rédaction
Sylvestre D.
Hervé AGBODAN
Maurille AFERI
Pater LATE
Kossiwa TCHAMDJA
Koffi SOUZA
Alan LAWSON
Abel DJOBO
Tony FEDA

Service photographie
Roland OGOUNDE

Dessin-Caricature
LAWSON Laté

Graphisme
Guillaume BOGLA

L'audit des juridictions et de l'IGSJP a livré ses résultats

51 recommandations pour la performance de la Justice

Late Pater

Comme dans d'autres branches du gouvernement, en 2012, un audit organisationnel du ministère de la Justice et des relations avec les institutions de la République a été effectué. Cet audit avait permis de réorganiser le ministère, mais il n'avait pas couvert tous les services du département. Juste une analyse fonctionnelle de la chancellerie. Les résultats ont induit le nouvel organigramme du ministère. En 2013, lors de la mise en place de son logiciel de gestion de ressources humaines, la Direction des affaires administratives et financières a effectué un recensement du personnel du même ministère. De 2013 à fin 2016, logiquement, les données relatives au personnel ont connu une évolution pour divers motifs (départs à la retraite, mise à disposition

d'autres agents, abandons, etc.) ; d'où la nécessité d'une mise à jour, pour une gestion plus fiable et plus rationnelle des ressources disponibles. Du coup, deux missions portant respectivement sur l'audit des juridictions et de l'Inspection générale des services judiciaires et pénitentiaires (IGSJP) et sur le recensement général du personnel du ministère de la Justice et des relations avec les institutions de la République ont été conduites en novembre-décembre 2016. À la suite de celles-ci, un atelier de restitution et de validation des résultats de ces opérations avec les acteurs du secteur a été organisé le 16 février 2017 à Lomé. Il était question d'enrichir les constatations et les recommandations de l'expert Cheick Tidiane Lam, qui a réalisé l'audit, afin d'en faire un document d'aide à la décision qui sera mis à la disposition

des autorités togolaises.

Selon les résultats contenus dans le rapport provisoire d'audit, le recensement a montré qu'en décembre 2016, l'effectif en place au sein dudit ministère s'élevait à 1.345 agents, dont 18% de magistrats, 15% de greffiers, 18% de personnel administratif, 35% de surveillants de l'administration pénitentiaire et 13% de volontaires et bénévoles. Le nouvel audit des juridictions a concerné la Cour suprême, les Cours d'appel et les tribunaux, et aussi l'Inspection générale des services judiciaires et pénitentiaires. Il vise à ausculter les entités ciblées dans le but de mettre en exergue, d'une part, leurs acquis et leurs forces et, d'autre part, leurs contraintes et leurs faiblesses, en vue d'y apporter définitivement les correctifs nécessaires pour de meilleures performances dans le fonctionne-



Kokou Agbétomey, Ministre de la Justice

ment de la justice. L'audit donc a permis d'évaluer l'état des lieux des structures visitées sous différents angles : conditions matérielles et financières, management et dotation

en ressources humaines. Au titre des avancées et acquis, l'on cite, entre autres, la promotion des valeurs d'éthique et de déontologie, la modernisation du secteur de la justice, avec notamment la construction de locaux adaptés pour les juridictions et l'informatisation des différentes chaînes judiciaires. Au plan du management, l'expert souligne le renforcement de l'indépendance de la justice par l'autonomisation du Conseil supérieur de la magistrature dirigé par le Président de la Cour suprême et dont le Président de la République et le ministre de la Justice ne sont pas membres et composé de 9 membres dont 7 sont des magistrats élus par leurs pairs, l'existence d'un dispositif performant de gestion de la justice commerciale au tribunal de première instance et à la Cour d'appel de Lomé, la tenue régulière des assemblées générales dans certaines juridictions (Atakpamé, Tsévié), l'élaboration et la transmission du rapport annuel d'activités (parquet du tribunal de première instance de Lomé, parquet de Kara, siège d'Atakpamé et de Bafilo), l'affichage des notes de service notamment sur le coût des actes (siège tribunal de Lomé et Tsévié).

Au niveau des ressources humaines, le rapport note une revalorisation du traitement des magistrats, le recrutement et la formation d'agents de l'administration pénitentiaire, et le recours à des volontaires pour renforcer le personnel d'appoint. Et en ce qui concerne les juridictions spécialisées, le rapport note le déploiement de la justice des mineurs sur l'ensemble du territoire

et mesures à prendre. À l'issue des expositions, un jury composé d'experts, sur la base des critères prédéfinis, a sélectionné 12 pays dont le Togo au premier rang. Le Premier ministre des Emirats Arabes Unis, au cours d'une cérémonie officielle, a présenté ses félicitations au Togo et remis au point focal, au nom du pays, le trophée du Sommet pour encourager les efforts du gouvernement dans la prévention des risques de catastrophes.

Quant aux insuffisances et contraintes qui affectent encore le fonctionnement des juridictions, l'on indexe la faiblesse des moyens matériels et financiers, de sorte que

beaucoup de juridictions sont caractérisées par un degré élevé de vétusté et de sous-équipement des greffes ainsi que l'insuffisante prise en compte des archives et des scellés. Des locaux sont encore inadaptés. Du côté du management des juridictions, le rapport relève la non tenue des assemblées générales, le manque d'implication suffisante du vice-président, une absence de tableaux de bord pour connaître en temps réel la production des chambres, la production des juges, le nombre, la nature et l'ancienneté des dossiers non traités, le temps de traitement moyen des dossiers, l'état des besoins de la juridiction, l'état des magistrats et autres personnels (date d'affectation, date de prise de service, notation, charge de travail, formation, etc.). Il note ensuite une absence d'animation du ressort pour les chefs de Cours et de juridiction à l'exception du Procureur général près la Cour d'appel de Kara, une absence de formalisation de la répartition des tâches par un organigramme porté à l'attention du public, une absence d'inventaire du mobilier et autres équipements se trouvant dans les bureaux (pas de fiches d'inventaire individuel contradictoire des matières du premier groupe confié à un détenteur), un manque d'affichage du coût des actes pour ne pas exposer les justiciables à des frais indus, la non formalisation des réunions entre collègues et/ou entre collègues et autres collaborateurs comme les greffiers, les officiers de police judiciaire, les agents de l'administration pénitentiaire ainsi que l'absence de transmission des notices mensuelles. L'expert a relevé, en outre, la non homogénéité et la mauvaise tenue des registres, l'absence d'un dispositif de recueil de données statistiques, la centralisation excessive de la gestion budgétaire, le déficit dans le cadrage des frais de justice et l'absence de généralisation de l'informatisation des chaînes.

Les ressources humaines ont besoin d'être renforcées en nombre et en compétences dans des segments déterminés. Le document souligne la situation précaire des administrateurs des greffes, greffiers en chef et des greffiers ainsi que la situation précaire des bénévoles et volontaires. Le management des juridictions appelle, par ailleurs, à être renforcé sur certains aspects comme la gestion des registres, la production des données statistiques et la tenue des assemblées générales.

Concernant les juridictions spécialisées, le rapport fait mention de la faiblesse du contentieux administratif et signale que l'essentiel des dossiers objets des saisines et du traitement au niveau du tribunal pour enfants concernent des problèmes

(suite à la page 4)

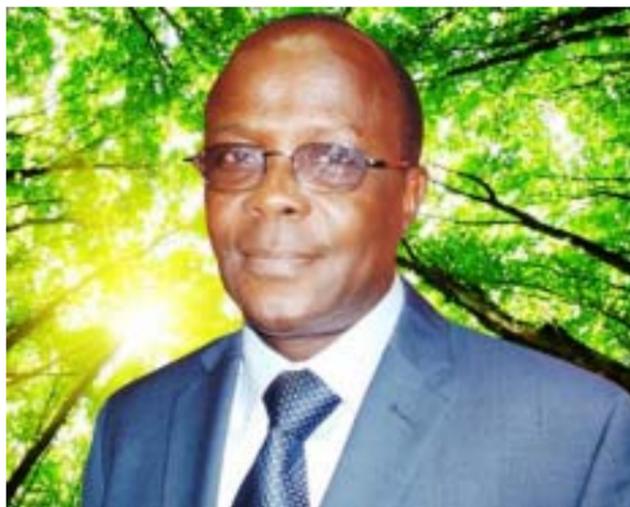
Evaluations environnementales des projets

600 dossiers reçus et 387 certificats délivrés par l'ANGE

Financé par le Projet Gestion Intégrée des Catastrophes et des Terres (PGICT), l'atelier sur la cartographie des études d'impact environnementales et sociales, couplé de la formation des points focaux de l'Agence nationale de gestion de l'environnement (ANGE) auprès des collectivités territoriales s'est tenue du 27 février au 3 mars 2017 à Notsé. Au Togo, les évaluations environnementales ont connu un premier diagnostic en 2010. Cette analyse avait permis aux acteurs de la chaîne de faire des recommandations. Et depuis la création de l'ANGE en 2011, 600 dossiers ont été reçus et 387 certificats délivrés, avec plusieurs audits et plans de gestion environnementale et sociale (PGES) réalisés.

Au ministère de l'Environnement, on estime que, dans le domaine des études

environnementales, certains acteurs privés et publics s'approprient la thématique mais la grande masse l'ignore encore alors que la question de l'environnement et des études environnementales et sociales est, avant tout, une question de préservation de la santé et du bonheur des citoyens. Selon le ministre André Johnson, la santé tout comme l'environnement fait partie des priorités du gouvernement et aucun projet ne peut s'exécuter s'il n'a pas été soumis aux études d'impact. « Nous ne devons pas nous limiter à Lomé ; nous devons aller vers la base car il y a à l'intérieur du pays des projets qui se font. C'est pourquoi nous tenons à former les points focaux de l'ANGE auprès de l'administration territoriale », a souligné le Directeur général de l'ANGE, Adadjì Koffi. Il a ajouté que l'atelier de Notsé doit permettre à son ins-



Koffi Adadjì, DG de l'ANGE

titution de redresser et proposer les meilleures stratégies pour faire face aux dangers liés aux risques technologiques.

L'étude d'impact est un outil d'aide à la décision qui responsabilise le promoteur, lié par son engagement. La validation de

l'audience publique est aussi importante pour éviter des soulèvements. L'autre élément à prendre en compte est la base de suivi évaluation pour le respect des engagements contenus dans le rapport d'audit atelier.

Dans le domaine de la réduction des risques de catastrophes

Les innovations du Togo primées à Dubaï

Du 12 au 14 février 2017, le Togo a pris part à Dubaï au Sommet mondial des gouvernements organisé par le gouvernement des Emirats Arabes Unis. Le Sommet a servi de tribune à 130 Etats participants pour exposer, à travers 46 stands, leurs réalisations en termes d'innovation dans différents domaines de développement. Le Togo, à travers le point focal national de la Stratégie Internationale des Nations Unies pour la Prévention des Catastrophes (ONU/SIPC), a présenté ses innovations dans le domaine de la réduction des risques de catastrophes soutenues par ses partenaires en développement.



Le ministre André Johnson avec la distinction ramenée au pays

Il s'agit du système de prévention et d'alerte précoce doté d'un modèle algorithme mathématique, dénommé FUNES (Functional Estimate), d'auto-apprentissage initié par la Croix-Rouge Togolaise pour le calcul des probabilités de

risques à partir des données de débits et hydrologiques en amont et en aval du barrage de Nangbéto, afin de prévenir les inondations du fleuve Mono. La phase pilote d'expérimentation en cours, réalisée avec succès, envoie pour l'alerte

des messages automatisés dans les boîtes électroniques des acteurs clés de la plateforme nationale de réduction des risques de catastrophes pour une large diffusion et mesures à prendre.

Al'issue des expositions, un jury composé d'experts, sur la base des critères prédéfinis, a sélectionné 12 pays dont le Togo au premier rang. Le Premier ministre des Emirats Arabes Unis, au cours d'une cérémonie officielle, a présenté ses félicitations au Togo et remis au point focal, au nom du pays, le trophée du Sommet pour encourager les efforts du gouvernement dans la prévention des risques de catastrophes.

A travers le Projet d'appui au secteur agricole (PASA) La coopérative apicole d'Adjengré dope sa production de miel, à 17 000 litres par an

Jean AFOLABI

Dans le canton d'Adjengré, au nord du Togo, l'on produit du miel depuis longtemps. Mais les méthodes radicales employées par les apiculteurs ont fait fuir de nombreuses abeilles ces dernières années. De nouvelles techniques, plus écologiques, diffusées par le Projet d'Appui au Secteur Agricole (PASA), suscitent un grand intérêt auprès des apiculteurs et transforment progressivement la profession, souligne la représentation de la Banque mondiale dans un article. «L'appui du PASA, nous a permis de regrouper les apiculteurs de la localité, de les former aux techniques modernes de production de miel et de les équiper en matériels divers», indique Gbati Tchagafou, directeur de l'ESOP-Miel d'Adjengré. Cette entreprise des services et organisations des producteurs collabore avec le PASA pour réunir les apiculteurs au sein de tontines commerciales, racheter leurs productions et en assurer la commercialisation.

Pour les membres du groupe «Bon Succès», bénéficiaires du projet, cet appui a considérablement modifié leurs pratiques apicoles et accru leur production, écrit la Banque mondiale, partenaire technique et financier du PASA. «Le financement du PASA a réveillé la pratique de l'apiculture dans notre localité et suscite actuellement beaucoup d'intérêt auprès des habitants», confie Koffi Anwi, membre du groupe «Bon Succès» qui regroupe 14 apiculteurs, dont trois femmes. Pour lui, les anciennes pratiques qui abusent des herbicides et du feu de paille pour récolter le miel nuisaient aux abeilles qui ont fini par «fuir» le village. Cela a entraîné une baisse de leur production et un désintérêt pour l'activité qui n'était plus rentable.

Parmi les nouvelles techniques enseignées par le PASA, le recours

aux enfumoirs pour endormir les abeilles au moment de la récolte et à des extracteurs pour ne pas détruire la cire et préserver les larves. Les résultats n'ont pas tardé. La production a vite augmenté et le métier d'apiculteur est désormais rentable. D'autant que l'ESOP-Miel permet d'écouler facilement les produits. «Nous avons signé un contrat d'achat avec les groupements avec lesquels nous collaborons.



Koffi Anwi, Eleveur d'abeilles à Adjengré

Dans ce cadre, nous rachetons le miel brut récolté par les apiculteurs et, grâce aux équipements que nous avons acquis avec l'appui du PASA, nous nous chargeons de l'extraction, du filtrage et nous conditionnons le produit pour la vente», confirme Gbati Tchagafou. C'est un miel d'une toute autre qualité qui est ainsi mis sur le marché par l'ESOP-Miel et les clients l'ont vite remarqué. «Le miel que j'achète ici est plus raffiné et mieux traité par rapport à ce que nous achetions auparavant. Mes enfants en prennent chaque jour, et je préfère l'utiliser à la place du sucre», confie Kpenguie Pabizim, un habitant d'Adjengré.

Financé par la Banque mondiale, le Programme mondial pour l'agriculture et la sécurité alimentaire (GAFSP) et le Programme mondial de réponse à la crise aliment-

taire (GFRP), le PASA entend favoriser le développement de produits locaux de qualité sur le marché. Le cas d'Adjengré est intéressant : «Nous avons démarré nos activités en 2014. En 2015, nous avons acheté environ 4000 litres de miel auprès des 16 groupements d'apiculteurs avec lesquels nous travaillons. En 2016, les récoltes sont passées à 17000 litres grâce aux nouvelles techniques

introduites. Actuellement, nos produits sont vendus principalement à Lomé, Sotouboua, Sokodé et Kara, mais nous sommes à la recherche de nouveaux marchés pour écouler cette production qui augmente», explique Gbati Tchagafou.

L'intérêt pour l'apiculture à Adjengré renaît : «Grâce à ESOP-Miel et au PASA, nous sommes mieux organisés et nous avons regagné beaucoup d'intérêt pour l'activité apicole. De plus, nos productions ont largement augmenté et nous n'avons plus de souci pour commercialiser nos produits car, ESOP-Miel nous les achète 3000 francs le litre, alors que lorsque nous les vendons nous-mêmes au bord de la route, on nous l'achetait à 1200 le litre, parfois moins que ça», témoigne Koffi Anwi.

Besoin de liquidités bancaires à 7 jours, d'une semaine à l'autre Légère baisse du montant adjudugé par les banques du Togo cette semaine

Dans le cadre de ses adjudications hebdomadaires, la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'ouest (Bceao) a procédé, valeur 07 mars 2017, à une injection de liquidités d'un montant de 2 150,000 milliards, la totalité du montant mis en adjudication. Les banques et établissements du Togo s'adjugent 182,860 milliards, contre 185,870 milliards une semaine plus tôt, et 111,922 milliards il y a deux semaines. L'opération arrive à échéance le lundi 06 mars 2017, indique la Banque centrale. Le taux marginal et le taux moyen pondéré se sont situés respectivement à 4,5000%

Au total, soixante-douze établissements bancaires des huit places de l'Union monétaire ouest africaine (Umoo) ont participé à l'opération. Les établissements de la Côte d'Ivoire et du Burkina Faso s'adjugent respectivement 611,245 milliards et 380,465 milliards. Ils sont suivis par ceux du Mali avec 328,499 milliards, du Bénin avec 312,195 milliards, du Sénégal avec 248,323 milliards, du Togo avec 182,860 milliards, et du Niger avec 74,797 milliards. La Guinée-Bissau fait 11,616 milliards.

D'après la Banque centrale, le montant moyen des soumissions hebdomadaires sur le marché des adjudications est passé de 2.947,6 milliards en décembre 2016 à 3.145,3 milliards en janvier 2017, soit une hausse de 6,7%. Quant au montant moyen retenu au terme des adjudications, il est ressorti à 2.150,0 milliards en janvier 2017, en baisse de 25 milliards par rapport à décembre 2016. Le taux moyen pondéré sur le guichet hebdomadaire est ressorti à 2,88% en janvier 2017, contre 3,53% le mois précédent.

Pour de meilleures performances dans le fonctionnement de la Justice L'audit des juridictions et de l'IGSJP a livré ses résultats

(suite de la page 3)

de garde d'enfant, de pension alimentaire ; autant de questions qui devraient plutôt relever du juge civil en charge des affaires familiales. Quant au contentieux social, le rapport fait observer qu'aucun processus de modernisation n'est enclenché pour l'unique juridiction fonctionnelle du pays, encore moins le déploiement de ce type de contentieux dans l'ensemble du territoire.

Les constatations de l'audit et du recensement ainsi que les ajouts des acteurs ont eu pour effet d'engendrer pas moins de 51 recommandations. Au plan matériel et budgétaire : émettre des réserves lors des réceptions provisoires des nouveaux édifices pour faire jouer la responsabilité décennale des entrepreneurs en cas de malfaçons constatées avant les réceptions définitives ou dans la période de couverture ; construire un tribunal pour enfants à Lomé pour marquer l'importance de la justice juvénile ; continuer le processus de rénovation et de réhabilitation des édifices de la justice ; décentraliser la gestion du budget en allouant à chaque juridiction son budget et en laissant à chaque chef de juridiction la libre administration de ses crédits de fonctionnement ; augmenter le budget de fonctionnement des cours ou, à défaut, arrêter la baisse drastique et progressive qui va à l'encontre du processus de modernisation enclenché ; prévoir un budget conséquent et mobilisable à temps pour permettre aux cours d'assises de fonctionner régulièrement et d'éviter ainsi les longues détentions préventives ; prévoir un budget suffisant d'entretien pour les nouveaux édifices ; augmenter le budget de l'IGSJP et y prévoir une caisse d'avance pour permettre aux inspecteurs d'effectuer des missions inopinées ; poursuivre le processus d'informatisation en dotant les magistrats et les greffiers qui en sont dépourvus d'ordinateurs et d'imprimantes ; finaliser la mise en place des chaînes judiciaires ; mettre en place un plan global de formation de tous les acteurs à l'utilisation des NTIC sur la base des besoins identifiés ; stabiliser l'électricité dans les zones de sous-tension et doter les juridictions importantes de groupes électrogènes pour sécuriser le matériel informatique et assurer la continuité du travail ; doter les greffes de mobilier de rangement pour sécuriser les dossiers et surtout les minutes ; doter les chefs de cours et de juridictions de véhicule de fonction ; mettre en place et équiper des bibliothèques au niveau de toutes les juridictions ; dresser l'inventaire des mobiliers et autres équipements installés dans les bureaux publics. Les acteurs y ajoutent la prise en compte par le minist-

ère des besoins réels exprimés par les juridictions ; la sécurisation des entrées des juridictions ; la création des parkings internes pour le personnel et externes pour le public ; la création des cantines au sein des juridictions ; la dotation de toutes les juridictions de groupes électrogènes ; l'installation des sanitaires ouverts au public ; l'augmentation du budget alloué au ministère ; la construction de logements administratifs pour les magistrats et greffiers ; et la prise en charge des déménagements et installation des magistrats et greffiers lors des installations.

Au plan des ressources humaines : réduire les déficits en personnel magistrats, greffiers et secrétaires de parquets par un programme de recrutement planifié et continu ; recruter des juristes pour servir d'assistants de recherche et de réclamation au niveau des Cours ; organiser des sessions de formation continue pour tous les personnels au niveau national ; rechercher les partenariats et financements pour le renforcement de capacités de ces acteurs à l'extérieur du Togo ; organiser un concours sectoriel pour le recrutement du personnel administratif et du personnel d'appui (agents d'entretien, vagues, chauffeurs, cuisinières...) ; élaborer une politique de formation des magistrats et des greffiers.

Au plan du management des juridictions : mettre en œuvre les recommandations de l'audit des dossiers en souffrance à la Cour suprême pour résorber définitivement le stock et soulager les justiciables qui attendent leur jugement depuis plusieurs années ; recruter des archivistes et les former aux techniques de gestion des archives judiciaires ; mettre en place, en lien avec le ministère de la Fonction publique, un plan de recrutement prioritaire des volontaires et agents bénévoles, au besoin en leur réservant un quota dans les programmes de recrutement mis en œuvre par l'Etat, pour ne pas perdre l'expérience capitalisée au profit de nouvelles recrues à qui il faut apprendre le métier ; organiser des séminaires sur le management des juridictions pour mieux faire prendre conscience aux chefs de juridictions de leurs responsabilités administratives ; mener des actions de sensibilisation sur l'importance des archives ; former les agents du greffe aux techniques de classement et de préservation des archives ; intensifier des sessions de formation continue des magistrats et greffiers qui sont normés chef de juridiction et greffier en chef pour la première fois (ces sessions doivent se faire à la suite de chaque mouvement important des magistrats et des greffiers) ; encourager les magistrats à organiser les assemblées générales et des réunions périodiques ;

instruire les chefs de juridictions à afficher les frais des actes ; créer un tribunal du travail à Kara ; promouvoir la tenue des tableaux de bord des statistiques dans les juridictions.

Au niveau de la législation : prévoir un dispositif de décloisonnement entre les chambres de la Cour suprême pour permettre une utilisation rationnelle des conseillers ; aller vers la création d'une chambre pénale et d'une chambre sociale à la Cour suprême, à défaut prévoir des sections dans la chambre judiciaire ; revoir le classement des juridictions sur la base de l'importance du contentieux traité en exploitant les résultats des missions d'audit, du recensement des personnels de la justice et du recueil des données statistiques ; fixer les taux des frais de justice dans le code de procédure civile en gestation afin de régler définitivement les problèmes de disparités des coûts pratiqués par les juridictions ; revoir le dispositif législatif pour permettre aux tribunaux de première instance de l'intérieur du pays d'officier en matière sociale ; donner une compétence administrative aux tribunaux de première instance pour rapprocher la justice du justiciable et promouvoir le contentieux administratif ; soumettre le projet de statut des greffiers déjà adopté en conseil des ministres à l'examen de l'Assemblée nationale pour adoption définitive ; prendre le décret portant réorganisation du ministère de la Justice afin de faire fonctionner les nouvelles directions, celles-ci devant jouer un rôle clé dans le pilotage de la modernisation par la prise de circulaires d'orientation et d'interprétation des nouveaux textes et des nouvelles orientations stratégiques ; prendre un décret instituant les maisons de justice pour pallier les inconvénients de la justice étatique qui n'est pas toujours compatible avec certaines réalités sociologiques reposant sur la discrétion, la conciliation, la médiation et l'altruisme.

Dans son mot de circonstance, le ministre Kokou Agbetomé de la Justice a fait observer que le Centre de formation des professions de justice a formé de nouveaux magistrats ; ce qui a rendu possible la nomination de juges des enfants dans la plupart des tribunaux de première instance.

En rappel, l'audit et le recensement ont été réalisés dans le cadre du Programme d'appui au secteur de la justice (PASJ) dont les résultats attendus sont le renforcement du cadre de pilotage de la justice, l'amélioration du service de la justice, et le renforcement du cadre de lutte contre la corruption et l'enrichissement illicite ainsi que la facilitation de la mise en œuvre du Code de transparence et de la Loi organique relative aux lois de finances.

FOOTBALL/ CLASSEMENT FIFA

Le Burkina Faso à son plus haut

Avec seulement quatre matches internationaux au cours du mois de mars, les changements sont rares dans cette édition du Classement mondial FIFA/Coca-Cola. Devant l'Allemagne championne du monde, les mastodontes sud-américains que sont l'Argentine et le Brésil occupent respectivement les première et deuxième places de la hiérarchie mondiale.

Hervé A.

Au sein du Top 20, seuls deux changements sont à noter. En atteignant la douzième place, qu'elle partage avec le Pays de Galles, la Pologne (12ème, plus 2) devance l'Angleterre (14ème, moins 1) et décroche surtout le meilleur classement de son histoire. L'Égypte (20ème, plus 3) fait quant à elle son entrée dans ce Top 20 aux dépens de l'Islande (23ème, moins 3), qui subit les conséquences de sa défaite 1:0 contre le Mexique lors d'un match amical organisé le 8 février dernier. Mention spéciale pour le Burkina Faso qui, avec sa 36ème place (plus 2), réalise lui aussi la meilleure

performance de son histoire.

Si le haut du tableau est resté globalement inchangé, plusieurs petites évolutions ont été observées pour les places 21 à 50. Quelques équipes sont en effet parvenues à sortir leur épingle du jeu et à améliorer pour certaines leur classement de trois rangs ou plus : Égypte (20ème, plus 3), Sénégal (28ème, plus 3) et République tchèque (42ème, plus 4). Avec aucune entrée dans le Top 50, la répartition régionale demeure identique. L'UEFA y conserve tous ses représentants (26), de même que la CAF (11), la CONMEBOL (8), la CONCACAF (3), l'AFC (2) et l'OFC (0).



Compte tenu du nombre limité de changements pour cette édition, les leaders régionaux du mois de février ont également sans surprise conservé leur titre. On retrouve ainsi l'Argentine (1ère, inchangé), l'Allemagne (3ème, in-

changé), le Mexique (17ème, inchangé), l'Égypte (20ème, plus 3), l'Iran (33ème, moins 1) et la Nouvelle-Zélande (112ème, moins 1). Enfin, le Togo marque le pas et se classe 101e mondial et 28e africain.

Samoura : "Nous plaçons les femmes au centre de notre action"

Lundi 6 mars 2017, deux jours avant la Journée internationale de la femme, la FIFA a organisé sa troisième Conférence pour l'Égalité et l'Inclusion. Première femme à occuper le poste de Secrétaire générale de la FIFA, Fatma Samoura a clôturé l'événement, qui se tenait au Siège de la FIFA, par un vibrant discours.

Mme Samoura, pourquoi les événements de ce type sont-ils importants ?

Car le fait de les organiser est la bonne chose à faire. Nous sommes dans un monde composé d'hommes et de femmes. Aucune société ne peut sépanouir en mettant à l'écart 50% de sa population. Le football est un sport d'une portée mondiale qui peut rassembler les hommes et les femmes. Donc pour la FIFA, le fait d'organiser cette conférence montre que nous adhérons à la réforme et plaçons les femmes au centre de tout ce que nous faisons dans le football. L'égalité entre les sexes consiste à autonomiser les femmes et à leur donner la parole, tout en disant au reste du monde qu'une société conservatrice ne constitue pas la marche à suivre lorsque l'on veut promouvoir le sport.

Comment évaluez-vous les progrès de la FIFA dans la promotion du football féminin ?

Nous avons commencé à plan-



Fatma Samoura

ter des graines. Ce à quoi nous avons assisté lors de la dernière Coupe du Monde Féminine de la FIFA au Canada et l'enthousiasme suscité par la prochaine Coupe du Monde en France me donnent l'impression que le football est vraiment

l'outil pertinent pour le changement social. Toute société qui essaye de mettre en oeuvre des changements durables pour un monde plus inclusif peut le faire encore plus avec le football. Avec le football, nous pouvons réaliser de plus grandes

choses dans un temps record.

Vous considérez-vous comme un modèle dans ce processus ?

Ma nomination au poste de Secrétaire Générale de la FIFA montre que le monde du football accueille la diversité au plus haut niveau de sa hiérarchie. Mais soyons clairs : ma seule nomination ne suffira pas à modifier la perception qu'ont la majorité des gens, à savoir que le football est un sport dominé par les hommes. Nous devons assister au même type de changements au niveau des confédérations, des associations membres et des communautés. En donnant aux jeunes filles la possibilité de pratiquer le football, on leur offre l'opportunité, à terme, de saisir leur chance ou de faire carrière dans le football. Il est évident que je me sens privilégiée d'occuper mon poste de numéro deux à la FIFA. J'espère seulement que mon exemple va inspirer d'autres championnats, confédérations et associations membres.

LIGUES DES CHAMPIONS

La folle revue de presse du mythique Barça - PSG !

Judi matin, forcément, toute la presse internationale parle de la défaite historique du Paris Saint-Germain sur la pelouse du FC Barcelone (6-1), et nous vous proposons de découvrir les titres des journaux, que ce soit en France, en Espagne, ou même en Italie et en Grande-Bretagne. D'abord, chez les Français avec L'Équipe c'est la gueule de bois. "Inqualifiable", c'est le titre du quotidien sportif français. Dans

Le Parisien, on parle de "crash".

"Des légendes" et "des héros" en Espagne

Chez les vainqueurs, les Espagnols regent dans le bonheur. Sport le drapeau haut et fort : "vous êtes des légendes" ! Dans la même idée, Mundo Deportivo parle de "héros". SportYou, de son côté, dit que ce n'est pas une remontada, c'est "la mère de toutes les remontadas" ! Le journal uruguayen

Ovacion lui parle d'"un Barça épique". Chez les pros-Real, avec Marca, on s'incline pour une fois. C'est le mot "apothéose" qui a été choisi en titre. En revanche, ce n'est pas le cas du quotidien madrilène As qui évoque "une remontada avec des nuances", en faisant référence à un arbitrage discutable...

"Le miracle du Camp Nou" en Grande-Bretagne

Dans le reste de l'Europe, on n'a qu'un seul mot à la bouche : "mira-

de". En Angleterre, on résume parfaitement le match en un titre : "le miracle du Camp Nou" pour le Mirror et l'Independent. En Écosse ce sont les "hommes du miracle" avec Sergi Roberto à l'honneur sur la Une, l'auteur du 6e but miraculeux des Barcelonais. Aux Pays-Bas également, on parle de "miracle" avec AD. Et enfin, en Italie, le Corriere dello sport qualifie cette performance de "légendaire".

Cyclisme

Seize coureurs retenus pour la mise au vert

Dans l'optique du Tour international du Togo qui aura lieu du 11 au 16 avril 2017, les cyclistes togolais sont en stage de préparation à partir de jeudi dans le Grand Kloti. C'est ce qu'a indiqué la Fédération Togolaise de Cyclisme, mercredi, lors d'une conférence de presse.

Pour ce stage, 16 coureurs ont été retenus après les courses de présélections qui ont regroupé une quarantaine de cyclistes les 25 et 26 février dernier. Dieudonné Gagou, élu à la tête de la FTC, il y a quelques mois espère faire mieux pour offrir de meilleures conditions de compétitions aux cyclistes togolais.

"Durant ce stage, il s'agira de les former, de les encadrer, de les mettre dans de très bonnes conditions", a expliqué le président de la Fédération Togolaise de Cyclisme, qui vise le maillot jaune ou 3 étapes sur les 6.

Sur les 16 coureurs retenus pour le stage, 12 seront sélectionnés pour former deux équipes de 6 pour le Tour international du Togo prévu du 11 au 16 avril 2017.

Pas grande surprise, naturellement on retrouve le numéro un togolais Akanga Abdou Raouf et quelques anciens comme Daku Edem, Toulassi Dodzi, Awounou Michel et autres Mensah Walter.

Liste des sélectionnés : AKANGA Abdou Raouf ; DAKU Edem ; ANANI KOSSI ; AWOUNOU Michel ; MENSAH Walter ; SALIOU Mahamadou ; GNOZIGUE Karim ; BAFAI Camille ; AYEDJO Gnanou ; TOULASSI Dodzi ; AKAKPO Komlan ; BAGNAH Mounirou ; NUZI-ADAMID Ignace ; NUZI-ADAMIS Eric ; ASSOUMANOU Hamza ; DJABIGUE Panguemam

Le plan du Maroc pour organiser le Mondial 2026

Désireux d'accueillir une Coupe du monde depuis de longues années, le Maroc et son roi Mohammed VI compterait sur le passage à 48 sélections à partir du Mondial 2026 pour co-organiser la compétition avec l'Espagne et le Portugal.

Candidat malheureux à l'organisation des Coupes du monde 1994, 1998, 2006 et 2010, le Maroc espère toujours accueillir un jour la grande fête du football. Si les éditions 2018 (Russie) et 2022 (Qatar) sont déjà attribuées, le Royaume chérifien a déjà un plan en tête pour 2026, qui sera le premier Mondial à 48 équipes. D'après le quotidien madrilène AS, le roi du Maroc Mohammed VI a sollicité son homologue espagnol Felipe VI afin d'organiser conjointement la compétition avec le Portugal. Le monarque européen se montrerait favorable à cette idée à condition que cette candidature conjointe ait de bonnes chances de l'emporter.

Dans ce cadre, le trio Etats-Unis-Mexique-Canada représente pour l'instant le principal concurrent, mais la politique anti-immigration du nouveau président américain Donald Trump pourrait faire voler en éclats cette candidature. Autre signe encourageant : le président de la FIFA, Gianni Infantino, apprécie les candidatures communes et il considérerait celle-ci, perçue comme un pont entre le monde chrétien et musulman, d'un bon œil. Charge aux différents pays de creuser cette piste.

Messi reprend son vol

Avec un penalty, une "remontada" historique et l'élimination de son dauphin, Lionel Messi est plus que jamais le meilleur buteur de la Champions League cette saison.

La soirée d'anthologie vécue au Camp Nou par Barcelone a permis à sa Pulga d'égaliser le record de penalties marqués en Champions League de Cristiano Ronaldo (11). Onze buts en sept matches, c'est aussi le total de Messi cette saison, bien qu'il ait laissé un penalty à Neymar en fin de rencontre face à Paris.

Au coup d'envoi de cette UEFA Champions League 2016/17, Messi et Ronaldo avaient terminé cinq fois chacun meilleur buteur de la compétition. L'Argentin pourrait donc prendre l'avantage avec un sixième titre. Et peut-être battre son propre record (14 buts en 2011/12).

En tout cas, ce n'est pas Edinson Cavani qui viendra mettre fin au règne du duo infernal Messi-Ronaldo qui se repasse le titre depuis 2007/08, quand Ronaldo a pris la succession du Milanais Kaká. L'Uruguayen du PSG a bien marqué un 8e but en 8 matches, mais il en restera là après l'élimination de son club.

C'est pour l'instant vers l'Allemagne que Messi doit regarder pour identifier ses menaces les plus immédiates. Avec un triplé pour Dortmund et un but pour le Bayern, Pierre-Emerick Aubameyang et Robert Lewandowski ont marqué leur septième but cette semaine, et ils sont tous les deux qualifiés.

La semaine prochaine, Sergio Agüero, face à Monaco, aura l'occasion peut-être de les rejoindre, le match aller entre les deux équipes avait donné lieu à huit buts.

A l'occasion d'une cérémonie solennelle ce 7 mars

Yark Damehame entérine la dissolution du corps des gardiens de préfecture

Jean Afolabi

Par décret N°2017-017/PR pris en conseil des ministres le 11 février 2017, le gouvernement togolais a acté la dissolution du corps des gardiens de préfecture. Selon ce décret, les missions du corps des gardiens de préfecture sont dorénavant dévolues à la gendarmerie nationale qui prend toutes les mesures nécessaires pour assurer la continuité du service public dans ce domaine. Le personnel dudit corps est donc reversé à la gendarmerie nationale dont il fait partie intégrante.

Le cérémonial militaire marquant la dissolution de ce corps s'est déroulé ce 7 mars 2017 au camp des ex-gardiens de préfecture à Logopé. Il a été présidé par le ministre de la Sécurité et de la protection civile, Yark Damehame, en présence du chef d'état-major général des forces armées togolaises, des directeurs généraux de la gendarmerie et de la police nationale et des différents chefs des services de défense et de sécurité. Cette cérémonie a été marquée, entre autres, par la restitution du drapeau de ce corps au ministre de la sécurité et de la pro-



tection civile et son enroulement qui met ainsi fin à l'existence dudit corps.

A rappeler que le corps des gardiens de préfecture a été créé en janvier 1966 sous l'appellation de corps des gardiens de circonscription et a subi plusieurs mutations, devenant tour à tour, en 1981, corps des gardiens de préfecture, en 1992, corps des gardiens de sécurité du territoire, puis à nouveau corps des gardiens de préfecture. Sa mission principale était d'assurer la sécurité des auto-

rités administratives et politiques, la garde des édifices et institutions publics et privés d'intérêt public, le maintien de l'ordre public et la garde des services pénitentiaires. Les gardiens de préfecture ont été dépouillés de ce dernier volet depuis la création du corps des surveillants de l'administration pénitentiaire en 2013 ; ce qui a principalement motivé et précipité sa dissolution. L'effectif du corps des gardiens de préfecture est de 481 personnes.

Ouvert exclusivement aux résidents togolais Autour du LabFrancophone, des objets connectés pour le développement durable

Le Fonds francophone pour l'innovation numérique (FFIN) organise le concours LabFrancophone au Togo en collaboration avec le WOELAB. Le LabFrancophone est un innovathon (marathon d'innovations) qui sollicite les participants pour proposer des solutions numériques innovantes d'objets connectés en appui aux politiques publiques de développement durable du pays. Le concours est réservé aux professionnels/spécialistes du numérique, de l'électronique et du développement durable (développeurs, designers, administrateurs systèmes, etc.), âgés de 18 ans au moins, résidents du Togo, réunis en équipe projet de 2 à 5 personnes, précise l'avis à candidature. Dépôt des candidatures jusqu'au 31 mars 2017.

En pratique, les candidats se verront attribuer un kit d'outils informatiques et électroniques (kits arduino, raspberry pi, LoRa...) qu'ils devront utiliser pour la conception de leurs solutions numériques. La compétition proposée par le LabFrancophone porte sur la thé-

matique des objets connectés au service du développement durable. Ainsi, les jeunes développeurs informatiques et électroniciens des Etats et Gouvernements francophones du Sud auront à appliquer leurs solutions numériques aux champs prioritaires des Objectifs de développement durable que sont : l'eau et l'assainissement, la sécurité alimentaire et l'agriculture durable, l'accès à l'énergie propre à un coût abordable, et la vie aquatique (focus sur l'accès des petits pêcheurs aux ressources marines et aux marchés) :

Les candidatures féminines sont encouragées et bénéficieront d'une attention particulière. La participation en équipe augmente les chances de pré sélection, car ces types de candidatures sont prioritairement analysées, mais non obligatoires. Le choix d'équipes pluridisciplinaires sera privilégié lors des pré-sélections. Compte tenu de l'importance que l'OIF accorde aux enjeux de cyber sécurité, la présence d'un expert en la matière serait fortement appréciée; de même la présence d'un expert des questions de développement

durable traitées est recommandée.

Les pré-sélections sont prévues pour choisir un maximum de 50 candidats. Les candidats présélectionnés participent à un atelier de formation et de préparation de l'épreuve de 4 jours (du lundi au jeudi), afin d'approfondir leurs connaissances sur l'usage des kits de fabrication qui seront mis à leur disposition ainsi que sur les enjeux liés aux thématiques des ODD traités. A l'issue de l'atelier, les participants se verront attribuer un kit d'outils électroniques pour créer des solutions numériques connectées durant un marathon organisé sur trois jours, du vendredi au dimanche. Il est proposé des prix et accompagnement, dont le premier est fixé à 10 000 euros consacrés à la réalisation du projet. Avec un accompagnement et suivi des équipes projet, pendant un an, pour l'amélioration et la valorisation des solutions au sein de l'espace francophone. Le second prix est de 6 000 euros consacrés à la réalisation du projet, avec le même accompagnement. Le 3^e prix est de 4 000 euros consacrés à la réalisation du projet.



Togotelecom

COMMUNIQUE

TOGO TELECOM INFORME SON AIMABLE CLIENTELE QU'ELLE ORGANISE UNE VASTE OPERATION DE REHABILITATION GRATUITE DES INSTALLATIONS TELEPHONIQUES A DOMICILE.

A CET EFFET, ELLE INVITE TOUT CLIENT POSSEDANT UNE INSTALLATION FILAIRE NON FONCTIONNELLE A SE RENDRE DANS TOUT ESPACE TELECOM POUR UNE PRISE EN CHARGE SPECIFIQUE DANS LE CADRE DE L'OPERATION.

TOGO TELECOM TIENT A RASSURER SON AIMABLE CLIENTELE QUE LES DISPOSITIONS PRISES CONCOURRONT A AMELIORER DURABLEMENT LA QUALITE DE SES PRESTATIONS.

TOGO TELECOM VOUS REMERCIE D'AVANCE DE VOTRE CONTRIBUTION A LA REUSSITE DE CETTE OPERATION.

LA DIRECTION GENERALE

Dans la préfecture de Vo

Les cadres UNIR mobilisés pour la promotion de l'entrepreneuriat et de l'agriculture

Les cadres UNIR-Vo étaient en tournée jeudi dernier dans leur préfecture. Objectif, encourager et soutenir les initiatives économiques dans la préfecture, notamment en entrepreneuriat des jeunes et en agriculture. Au menu de cette tournée, la visite d'un centre aquacole, des rencontres avec des jeunes entrepreneurs. Le clou de la tournée était la remise de tracteurs à la population.

Etonam Sossou

Les cadres UNIR-Vo veulent s'inspirer de l'expérience du centre aquacole de Nyita

Le centre aquacole de Nyita (canton d'Akoumapé) était la première étape de la tournée des cadres UNIR-Vo. Ils veulent ainsi encourager cette initiative et s'en inspirer pour accompagner et appuyer des jeunes à exploiter les potentialités de leur préfecture notamment les multiples étangs présents dans la zone minière.

Le centre Aqua-RelForm est créé en septembre 2015 par le Docteur Gabriel Koffi D. KOKO qui a également installé depuis 2009



M. Charles Kokouvi Gafan, Président du Mouvement des Cadres de Vo recevant les clés des tracteurs des mains du ministre Agadazi

au Ghana, le Centre international de Recherche et de Formation en aquaculture dénommé Fish for Africa. Le centre fait des recherches en aquaculture et forme les jeunes et les groupements dans ce secteur d'activité. Il fournit également des intrants, des matériels et des équipements aquacoles, consulte et apporte de l'assistance technique. Le centre peut accueillir jusqu'à 20 apprenants, logés pendant la formation. Après la formation, le centre les assiste dans l'installation et l'exploitation de leurs fermes aquacoles pour une durée d'un an.

Des jeunes entrepreneurs encouragés

Après Nyita, les cadres UNIR-Vo ont mis le cap sur Doulassa toujours dans le canton d'Akoumapé et Badjénopé (dans le canton de Vogon) où ils ont visité deux jeunes entrepreneurs : Gbékou Kossi Edem et Dadebasso Komivi et une plateforme multifonctionnelle. Il s'agit pour les cadres de s'imprégner des résultats des initiatives du gouvernement en matière de promotion de l'emploi des jeunes et d'autonomisation des communautés ; l'objectif étant d'accompagner et d'appuyer les bénéficiaires de ces initiatives dans la préfecture.

34 ans, Gbékou Kossi Edem,

est propriétaire d'un élevage de poules pondeuses, mis en place grâce à un financement du PRADEB (Programme d'Appui au Développement à la Base) s'élevant à 2.060.000 (deux millions soixante mille) FCFA. Démarrée en septembre 2016, son activité lui permet aujourd'hui d'engranger un chiffre d'affaires moyen mensuel de 241.500 (deux cent quarante-un mille cinq cent) FCFA et d'employer une personne à plein temps.

Dadebasso Komivi, 40 ans, est également éleveur de poules pondeuses. 1.700.400 (un million sept cent mille quatre cent) FCFA, c'est le montant du financement reçu du

PRADEB par ce jeune natif de Badjénopé pour mettre en place son entreprise qui fait un chiffre d'affaires moyen mensuel de 432.000 (quatre cent trente-deux mille) FCFA ; ce qui permet au promoteur d'employer une personne à plein temps.

A Badjénopé, les cadres UNIR-Vo ont visité la Plateforme Multifonctionnelle (PTFM) installée dans le village en 2016.

D'un coût total de 6.020.900 FCFA (six millions vingt mille neuf cent), subventionné par le PRADEB, la PTFM de Badjénopé est exploitée par le groupement DOEGNEAME composé de 11 membres dont 5 femmes. Composée d'un moteur diesel 10 chevaux, d'un moulin à huile, d'une râpeuse de manioc, d'un alternateur, d'une aiguiseuse et d'une table charge portables, la PTFM affiche actuellement un résultat net de 222.105 (deux cent vingt-deux mille cent cinq) FCFA.

Du matériel agricole pour Vo

La tournée des cadres UNIR-Vo s'est terminée par une remise de tracteurs à la population. Regroupés dans le Collectif des Volontaires pour le Développement de Vo (CVDV), les cadres ont acquis ces matériels avec l'appui de la SNPT (Société Nouvelle des

Phosphates du Togo), afin d'alléger le travail agricole de la population et promouvoir des jeunes au chômage par l'exploitation des tracteurs. Environ 18 millions FCFA, c'est le montant de ces matériels qui viennent alléger le travail des paysans de Vo qui, en temps de labours, sont parfois contraints de faire appel à des tractoristes ghanéens pour défricher leurs champs.

La cérémonie de remise riche en couleurs, a vu la participation du ministre de l'Agriculture, de l'Élevage et de l'Hydraulique, le Colonel Ouro-Koura Agadazi. « Vous inspirez confiance sur toute l'étendue du territoire national », a déclaré le ministre saluant le geste des cadres et souhaitant sa duplication partout ailleurs sur le territoire national. Rappelant que le Togo, est aujourd'hui « structurellement un pays exportateur de produits agricoles », vu les excédents de produits vivriers que le pays enregistre depuis 2009, le Colonel Agadazi a invité les paysans de Vo à conquérir le marché extérieur, notamment celui du Bénin, pour écouler leurs produits. « Je voudrais vous encourager à conquérir le marché du Bénin... Allez en valoir le marché extérieur pour gagner de l'argent », a-t-il insisté, tout en exhortant les paysans à la prudence afin d'éviter d'éventuelles mauvaises surprises dans le système d'exportation. La contractualisation est, selon le ministre, le meilleur moyen pour se mettre à l'abri.

Mme Victoire Tomégah Dogbé, membre de la délégation des cadres UNIR-Vo, a pour sa part, encouragé les paysans à s'organiser et à se mobiliser afin de tirer meilleur profit de la terre. « Si nous nous organisons, si nous nous mobilisons, nous allons tirer meilleur profit de la terre car la terre ne trompe pas ! », a-t-elle lancé.

Parlant des tracteurs, elle a insisté sur leur bon usage avant de sensibiliser la population sur les produits du FNFI (Fonds National de la Finance Inclusive), notamment sur l'AGRISEF (Accès des Agriculteurs aux Services Financiers) dont elle souhaite un grand nombre de bénéficiaires dans la préfecture. Elle a par ailleurs plaidé pour la construction dans la préfecture de Vo d'une unité de transformation de tomate et de manioc ; ce à quoi le ministre Agadazi a répondu que ce projet est en étude sur instruction du Chef de l'Etat.

« L'idée est en train de mûrir et par la grâce de Dieu, on va mettre en place cette unité », a-t-il dit.

Amélioration de l'accès aux soins de santé

Le ministère de la Santé se dote d'une Clinique Mobile

Un camion entièrement équipé pour apporter des services de santé aux populations. C'est l'apport de Samsung qui a doté le Togo d'une Clinique de Santé Mobile pour aider les membres de la communauté dans la prévention et le diagnostic des affections médicales. Ainsi, la Clinique de Santé Mobile de Samsung fera le trajet Lomé-Kara, en rotation sur huit semaines, en vue de sillonner au moins 24 villages de la région, rapporte CIO Magazine.

L'initiative est du ministère togolais de la Santé, en association avec le géant de l'électronique et Vision Togo. A peine lancé, le projet a été bien accueilli par les populations, annonce un communiqué d'African Media Agency (Ama). Et pour cause. Les installations médicales de dernière génération qui équipent la Clinique de Santé Mobile de Samsung serviront au dépistage des maladies comme le diabète, l'hypertension, la carie dentaire et la cataracte. En plus, elles seront utilisées pour collecter des données en temps réel mais aussi « éduquer les communautés sur les questions de santé et encourager les gens à faire des tests à titre préventif ».

Lee Changwook, Directeur général de Samsung Electronics pour l'Afrique de l'Ouest, est con-



La Clinique de Santé Mobile de Samsung

vaincu que la technologie proposée par son entreprise devrait apporter des « changements positifs à la vie des habitants du Togo » dont le but, à l'instar des nations africaines, est d'atteindre les Objectifs communs de développement durable (ODD). De quoi réjouir les autorités togolaises. « La Clinique de Santé Mobile de Samsung soutient notre mission de promotion d'une nation saine avec notre peuple — pour vivre bien, vivre longtemps et l'esprit tranquille », a déclaré le ministre de la Santé du Togo, Prof. Moustafa Mijiyawa, lors de la cérémonie de lancement mercredi. « Cet outil ouvre la voie à un vaste chantier, celui des cliniques mobiles sur

lesquelles vont reposer le pilier de nos actions envers les populations démunies, vulnérables et reculées », a-t-il souligné.

Pour sa part, Sir Paul Judge, fondateur de Vision Togo, a affirmé que l'objectif est de réduire les inégalités au Togo. « La Clinique de Santé Mobile Samsung est la mieux placée pour nous aider à le faire », a-t-il dit. Selon le communiqué, Vision Togo, en partenariat avec la Judge Business School de l'Université de Cambridge, Abraaj et DFID, a entamé des discussions avec la présidence du Togo sur des solutions technologiques aux soins de santé dans les zones mal desservies.

Loterie Nationale Togolaise

COMMENTAIRE DU TIRAGE N° 1363
DE LOTO BENZ DU 1er Mars 2017

Le tirage du mercredi 8 mars de LOTO BENZ porte le N° 1364.

Lors du tirage de mercredi dernier, c'est à Lomé que la LONATO a enregistré des gagnants de gros lots.

Ainsi, les points de vente 60129, 3704 et 3510, situés dans la capitale, ont recensé deux lots de 1.000.000 F CFA et un lot de 1.250.000 F CFA.

En dehors de Lomé, ce sont des lots intermédiaires, c'est-à-dire de lots de moins de 1.000.000 F CFA, qui ont été dénombrés dans la plupart des villes du pays.

Après le grand tirage régional du 29 juillet 2016, des gros lots restent encore à gagner au grattage et au tirage avec les tickets de la TCE 2016. Au grattage, vous pouvez gagner jusqu'à 500.000 FCFA.

Au tirage des gros lots sont encore à enlever :

- Pour la série K un lot de 1.500.000 F CFA.

- Pour la série Y un lot de 1.500.000 F CFA et un lot de 1.000.000 F CFA.

Alors n'hésitez pas ! Tentez votre chance en achetant à 200 F CFA vos tickets de la TCE 2016 dans les points de vente habituels (agences, postes de jeux sur ordinateur et auprès des vendeurs ambulants).

La remise des lots à Lomé se fera au siège de la LONATO et à l'intérieur du pays dans les Agences Régionales.

Avec la LONATO, JOUEZ PETIT ET GAGNEZ GROS !
BONNE CHANCE A TOUS !

LOTO BENZ

Résultats du tirage N°1364 de LOTO BENZ du 08 Mars 2017

Numéro de base

73 35 18 66 32

TOGO CELLULAIRE



LA FAMILLE S'ÉLARGIT
NOUVEAUX NUMÉROS
70 XX XX XX

NOUS SOMMES PLUS DE 3 MILLIONS D'ABONNÉS



LE LEADER

service client : 888

www.facebook.com/Togocel

www.twitter.com/togocel

www.togocel.tg

certifiée ISO 9001 : 2015 et ISO 14001 : 2015

